

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 avril 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 21 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Laure-Agnès CARADEC - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Eric DIARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Jean-Pierre GIORGI - Albert GUIGUI - Eric LE DISSES - André MOLINO - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 004-884/15/BC

■ Participation de Marseille Provence Métropole à l'animation de l'association Riviera Yachting Network - Approbation d'une convention.

DPEATSV 15/13046/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Le contexte économique exacerbe les concurrences et, le territoire régional doit plus que jamais savoir préserver son attractivité : premier pôle de réparation/maintenance/refit ainsi que première zone de navigation de yachts au monde. Il faut doter la filière d'avantages concurrentiels qui lui permettront d'afficher ses différences.

Le périmètre géographique de concurrence s'est élargi et l'intensité de cette dernière est d'autant plus forte qu'elle se situe dans les pays émergents susceptibles de pratiquer une politique de low costs basés sur de faibles coûts de main d'œuvre. Ainsi, la concurrence étrangère est de plus en plus vive, et les principaux atouts de la région (concentration de yachts, compétitivité,...) ont perdu de leur avantage concurrentiel considérant l'évolution des pays limitrophes (Italie, Espagne...) dans ces domaines. La filière régionale, ne pourra plus rivaliser sur les coûts.

Il faut ainsi s'appliquer à travailler autour de facteurs différenciant tels que la qualité du travail, et de l'accueil, le savoir faire, mais aussi l'attractivité du territoire par la singularité de son offre globale.

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

L'objet de Riviera Yachting Network (R.Y Network) est de renforcer la position de leadership de la filière réparation/maintenance et services aux yachts en Région Provence Alpes Côte d'Azur en la renforçant voire en la développant. L'association compte 81 adhérents.

- **Bilan de l'année 2014 :**

L'activité de construction de yachts français s'amenuise considérablement et le refit et la réparation constituent la réelle force du yachting français. En PACA, cette industrie génère quelque 750M d'euros de chiffre d'affaires grâce à des territoires disposant de fortes spécificités, d'identités et de complémentarités fortes, uniques.

L'information, la promotion de ces atouts, au niveau national comme international, comme la prospective (l'intelligence économique) ont été durant cette année 2014 au coeur de l'action de Riviera Yachting Network.

- Réalisation de Newsletters : 2 newsletters et des revues de presse ont été largement diffusées aux adhérents de R.Y Network

- La relation presse : Octa Création a fourni un travail tout au long de l'année 2014 afin de permettre une meilleure visibilité de l'activité R.Y Network et de ses adhérents dans la presse spécialisée et locale.

- Publication et diffusion d'un annuaire des membres et d'une carte de ports d'hivernage de yachts, il a été inauguré lors du Cannes Yachting festival et a été tiré en 2.300 exemplaires

Mise en valeur de la filière yachting régionale, du territoire et du cluster sur les salons internationaux :

- Exposition de RYN sur le salon Antibes Yacht Show,
- Participation et exposition au Yacht Aftersales & Refit Exhibition (YARE) Viareggio Italie
- Participation au MYba Charter Show Gênes
- Participation et exposition au Monaco Yacht Show
- Participation au Cannes Yachting festival

International : Marché émergent :

Riviera Yachting NETWORK a accueilli cinq étudiants chinois en Master « luxe » à KEDGE Marseille.

La mission qui leur a été confiée est d'appréhender le marché du yachting actuel en Chine, de recenser les lieux d'essor probable de ce marché et quelles seront les habitudes de consommation du yachting par ces derniers (en Chine ou ailleurs ?) pour imaginer ensuite les schémas de développement intéressant l'industrie régionale (PACA) du yachting.

Sur le volet industrie navale : R.Y Network a travaillé en amont sur le dispositif d'investissement d'avenir « OCEAN 21 » qui vise à accompagner et soutenir le développement de l'industrie navale française (porté par le Pôle Mer et le GICAN).

Sur l'harmonisation réglementaire : Un cheval de bataille la TVA sur les charters

Le Comité Français des Professionnels du Yachting (RYN, GEPY, SYF et Pôle Refit) a donc participé durant 2014 à un travail de réflexion avec BERCY, afin de pouvoir recoller à d'autres régimes fiscaux qui compenseraient l'absence d'harmonisation fiscale, sur ce plan, avec des pays concurrents membres de la communauté européenne.

Ces négociations ont avancé et permis de dégager des pistes, à tout le moins elles auront permis d'obtenir un moratoire sur l'application des taxes sur les carburants.

- **Objectifs pour l'année 2015**

Depuis la création de Riviera Yachting NETWORK il y a 15 ans, le territoire régional est devenu une réelle place de marché. Concernant l'activité de refit, les acteurs régionaux et les sites rendent l'activité visible au niveau international. Le site de la Ciotat avec comme fer de lance des entreprises comme Compositeworks et Monaco Marine sont au tout premier rang mondial en terme de chiffre d'affaires

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

refit/réparation/maintenance, et l'ancien site de la BAN à Saint-Mandrier va être avec l'installation en cours de IMS 700 le plus grand site de Méditerranée.

Riviera Yachting NETWORK est arrivé fin 2013 à terme de la convention triennale Grappe d'Entreprises passée avec la DIACT et à la fin de la période de labellisation PRIDES de la Région.

Le cluster a ainsi fonctionné en 2014 en ne bénéficiant d'aucune subvention de l'Etat et d'une subvention diminuée de la part de la Région qui pour sa part s'est engagée à ce que l'association sorte du dispositif PRIDES en étant subventionnée sur 2 ans (2014 et 2015) de manière dégressive.

Aussi, le programme d'actions de Riviera Yachting NETWORK se concentre de plus en plus sur ce que les entreprises elles-mêmes appréhendent comme prioritaire dans le champ d'action du cluster, c'est-à-dire qu'il mutualise dans l'intérêt collectif de la filière et des entreprises, un certain nombre de moyens.

La présentation du programme d'animation qui suit s'articule en deux composantes :

- la gouvernance
- l'animation de l'écosystème

La gouvernance

Les actions de gouvernance permettent le management du cluster sur ses différents aspects.

Il s'agit là des actions conduites au sein de R.Y. NETWORK et qui participent au management du réseau tels que :

- Travail d'émergence du programme annuel d'animation
- Coordination du fonctionnement du réseau
- Prise en charge des questions administratives et financières
- Relations avec créanciers, banque, co-financeurs, comptable, CAC
- Organisation des réunions de gouvernance (AG, Bureau, CA)
- Présentation des dossiers de subvention
- Suivi de la comptabilité et des paiements
- Exécution du programme prévu
- Bilans d'étapes, bilans définitifs, propositions stratégiques annuelles voire pluri-annuelles, proposition et rédaction du programme de l'année suivante

L'animation de l'écosystème :

La relation presse :

Grâce à une communication ciblée R.Y Network veut être le porte-parole de ses adhérents, mais au-delà, l'être pour toute une filière qui dote la région de spécificités, notamment, techniques, uniques.

L'édition d'un annuaire :

Il est édité à 2.300 exemplaires et distribué dans le cadre des salons professionnels où le réseau disposera d'un stand (Düsseldorf, Viareggio, Antibes, Cannes, Monaco) et ceux où il est, le cas échéant représenté (Gênes).

Sur les salons où sont exposés des yachts, chaque équipage se verra remettre un exemplaire de l'annuaire qui sera également distribué lors des événements organisés par ou avec les organisations professionnelles partenaires.

Diffusion d'informations du marché

2 éditions de la Newsletter appelée « Riviera Yachting NEWS » seront tirées 2 fois par an à près de 350 exemplaires envoyés aux adhérents, aux prospects (+ de 130 par mail), aux décideurs et représentants politiques et économiques régionaux. Elles seront également diffusées sur les salons

Participation aux salons professionnels :

Lorsque R.Y. NETWORK dispose d'un stand sur un salon, celui-ci est le point de chute des adhérents du cluster qui se rencontrent entre eux, et effectuent leurs rendez-vous s'ils le souhaitent en bénéficiant d'une logistique d'accueil.

Notons qu'une dynamique mutualisée est née en 2014 dans la relation avec Superyachtfrance (Fédération des Industries Nautiques), le GEPY (Groupement des Equipages et Professionnels du

Signé le 10 Avril 2015

Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Yachting) et le Pôle Refit de la Rochelle catalysée au sein d'un comité informel : Comité Français des Professionnels du Yachting. Celle-ci permet de partager des stands, et donc les coûts, tout en accroissant la visibilité du réseau.

Ce sera le cas sur le Boot de Düsseldorf et sur le Cannes Yachting Festival. La volonté de Riviera Yachting NETWORK est en outre de réussir, à l'instar de ce que font les autres pays à générer, lorsque ça n'est pas le cas, le regroupement des entreprises françaises dans une même zone des salons pour y constituer un pavillon français plus visible.

Cette démarche a été entamée par Riviera Yachting NETWORK fin 2014 auprès des organisateurs du Monaco Yacht Show pour l'édition 2015

Comité Français des Professionnels du Yachting : harmonisation réglementaire en Méditerranée

Riviera Yachting NETWORK au sein du Comité Français des Professionnels du Yachting milite pour des aménagements fiscaux favorables à la pérennité de l'activité yachting en France et notamment en PACA et travaille en amont en collaboration avec la direction des services fiscaux ainsi que celle des douanes.

Le budget prévisionnel de Riviera Yachting Network, pour 2015, s'élève à 141.400 euros (2014 : 166.350 €).

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

- 8.500 euros : Achats et services extérieurs
- 80.100 euros : Autres services extérieurs
- 32.200 euros : Charges de personnel
- 20.600 euros : Emplois et contributions en nature

La part des salaires et charges représente 19,8 % du total des dépenses.

Les recettes sont principalement constituées par :

- 69.050 euros : Autofinancement
- 18.750 euros : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 13.000 euros : Département du Var
- 10.000 euros : Marseille Provence Métropole
- 10.000 euros : Toulon Provence Méditerranée
- 20.600 euros : Contributions en nature

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-094/14/CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la proposition d'actions de l'association Riviera Yachting Network apporte une solution satisfaisante aux besoins de structuration et de dynamisme, en complémentarité aux projets de plates-formes de réparation et de maintenance accompagnées par MPM sur La Ciotat et sur les formes de radoub du Port de Marseille.

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole pour un montant de 10.000 euros, au titre de l'année 2015 pour l'animation de l'association Riviera Yachting Network.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence et l'association Riviera Yachting Network.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Chapitre 65 - article 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa
Le Vice-Président Délégué - Développement
économique - Zones d'Aménagement Concerté

Pour Présentation
La Présidente Déléguée de la Commission
Développement Economique et Emploi

Patrick BORÉ

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER